

# L'Islamisme, la République et la démocratie

lundi 19 octobre 2020, par [Jacques COTTA](#)

Après l'assassinat de **Samuel Paty** à Conflans-Sainte-Honorine, un consensus s'est dégagé pour condamner le meurtre et « pleurer » l'enseignant d'histoire disparu. C'était bien le moindre. C'est la façon d'aborder le sujet qui mérite aujourd'hui réflexion et discussion. Trois attitudes en effet se dégagent :

- a/ le silence sur les causes et les auteurs
- b/ la condamnation suivie d'un « oui mais... » plus ou moins affirmé.
- c/ la généralité déversée aujourd'hui comme elle aurait pu l'être hier, sans changer grand chose.

A moins de considérer que l'assassinat du professeur d'histoire relève d'un simple fait divers, assez banal tout compte fait, et ne mérite pas l'attention qui lui est portée, il est important de revenir sur les différentes postures qui se révèlent et sur leur signification politique.

## **Dire ce qui est, sans complaisance**

Depuis des années la mauvaise conscience semble paralyser « la gauche » en général, la rendant muette sur des réalités pourtant incontestables. L'assassin est un islamiste, il se réclame du Coran, il proclame « Allah Akbar », mais il serait inopportun de le dire tel quel. Le propos serait en effet suspect de racisme. Il ne s'agit évidemment pas de créer un quelconque amalgame avec la majorité des musulmans français qui laissent leur religion dans la sphère privée et qui ne cherchent pas à venir encombrer la collectivité avec leurs croyances qui à priori ne regardent qu'eux. Mais c'est bien de l'Islam, du Coran et de ses lois que se réclament les assassins. Cela est un fait incontestable et l'occulter par incompréhension ou « mauvaise conscience » évacue le point de départ de toute réflexion adaptée à la situation.

Depuis 2012 la répétition d'attentats islamistes sur le territoire national indique une volonté politique de déstabiliser et d'abattre les valeurs qui nous rassemblent, notamment l'héritage de notre grande révolution, notre république aussi imparfaite soit-elle, basée sur les piliers de laïcité, d'égalité, de liberté et de fraternité. Aussi imparfaite soit-elle donc, notre république démocratique est l'objet d'attention de ceux qui aimeraient lui substituer une « république » islamique, c'est à dire remplacer la loi républicaine par la loi coranique. Ce sont eux qui le disent, et donnons leur crédit de défendre comme ils l'entendent les actes qu'ils nous font subir.

Depuis 2012 donc, un recensement macabre issu du journal « le Point » donne une idée de l'ampleur des dégâts :

- le 11-03-2012 : Toulouse : 1 mort
- le 15-03-2012 : Montauban 2 morts
- le 19-03-2012 : Toulouse 4 morts
- le 07-01-2015 : Charlie Hebdo : 12 morts
- le 08-01-2015 : Montrouge : 1 mort
- le 09-01-2015 : Hyper Casher : 4 morts
- le 19-04-2015 : Villejuif 1 mort
- le 26-06-2015 : Saint-Quentin-Fallavier : 1 mort
- le 13-11-2015 : Paris/Saint-Denis : 130 morts
- le 13-06-2016 : Magnanville : 2 morts
- le 14-07-2016 : Nice : 86 morts
- le 26-07-2016 : Saint-Etienne-du-Rouvray : 1 mort
- le 20-04-2017 : Champs-Élysées : 1 mort

- le 01-10-2017 : Gare Saint-Charles Marseille : 2 morts
- le 23-03-2018 : Carcassonne:1mort
- le 23-03-2018 : Trèbes : 3 morts
- le 12-05-2018 : Paris : 2 morts
- le 11-12-2018 : Strasbourg : 5 morts
- le 03-10-2019 : Paris : 4 morts
- le 03-01-2020 : Villejuif : 1 mort
- le 04-04-2020 : Romans-sur-Isère : 2 morts
- le 16-10-2020 : Conflans-Sainte-Honorine : 1 mort

Les explications qui réduisent les auteurs à des fous ou des déséquilibrés ne tiennent pas. Les faits indiquent en effet que cela serait bien trop réducteur et interdirait simplement de s'interroger sur les causes politiques réelles qui produisent de tels assassinats.

La repentance qui cherche dans la « ghettoïsation » de « couches immigrées et exploitées » est une autre explication tout aussi erronée, qui de plus tend à faire reporter sur la victime la responsabilité de l'acte qu'il subit de la part de ses assassins. C'est là un mauvais procès fait à la Nation en l'occurrence, démentie par les faits et surtout par le profil des assassins. Nous n'aurions en effet que ce que nous méritons. Plus qu'insupportables, ces fausses explications qui participent du « OUI je condamne les crimes mais... » reviennent à disculper les véritables responsables, et à camoufler le fond politique de l'affaire.

### **Dans la religion...**

Evidemment l'accusation de racisme pour qui cherche les causes dans les textes, dans attitudes, dans les ressorts humains est totalement absurde. Il ne s'agit pas de faire quelque amalgame que ce soit. Les musulmans français qui pratiquent leur foi comme une affaire privée font partie des premières victimes de cette islamisme qui fait peser une pression constante sur les musulmans dans leur ensemble pour atteindre leur fin.

Force est de constater que la pression produit ses effets. Il en est ainsi des manifestations visibles sur lesquelles les pouvoirs publics en particulier, et l'opinion en général, ne s'émeuvent qu'à l'occasion de drames comme celui qui a frappé Samuel Paty.

- -> des enseignants ne peuvent enseigner si leurs cours mettent en cause les préceptes du Coran. Les faits sont nombreux et non marginaux. Ils vont de la « liberté d'expression » à l'enseignement de la philosophie qui remet en cause la toute puissance du divin, en passant par l'Histoire qui doit être revisitée.
- ->A l'université (à Londres, Bruxelles, mais aussi en France) des professeurs ou conférenciers de premier plan sont chahutés ou simplement interdits par les regroupements qui au nom « du respect » ou encore « de la tolérance » trouvent leurs propos blasphématoires ou encore contraires aux préceptes des « textes sacrés », du Coran.

De quoi sont donc révélateurs de tels actes. Un sondage de l'IFOP apporte quelques éléments de réponse. Certes il faut prendre les sondages avec précaution. Mais ils indiquent toujours une tendance, d'autant plus forte lorsque les chiffres sont élevés. On apprend ainsi que :

- -> **74%** des Français musulmans de moins de 25 ans affirment mettre l'islam avant la République, alors qu'ils sont **25%** parmi les 35 ans et plus, selon un sondage Ifop.
- -> **61 %** des musulmans français partagent l'affirmation « l'islam est la seule vraie religion » (un résultat en hausse de 6 % par rapport à un sondage de 2016), ils sont **65 %** des musulmans de moins de 25 ans à soutenir cette vision ; **73 %** des 25-34 ans et 53 % des plus de 35 ans.
- -> Par ailleurs, **45 %** des Français musulmans de moins de 25 ans pensent que « l'islam est incompatible avec les valeurs de la société française », alors que **24 %** des plus de 35 ans partagent

cette opinion.

- -> Allons encore plus loin : Un autre sondage Ifop pour Le Point montre que la fréquentation de la mosquée le vendredi pour les 18-24 ans a quasi doublé en dix ans : de **23 %** en 2011 à **40 %** en 2019.

Nous sommes assez loin de la théorie qui veut limiter la réflexion à quelques « allumés » qui passent à l'acte. Evidemment la très grande majorité des musulmans, pratiquants ou pas, n'ont rien à voir avec les assassins. Mais l'emprise de la religion qui condamne le blasphème et appelle à la mise à mort des mécréants constitue un terreau qui est le point de départ de l'analyse si on veut parler un peu sérieusement.

Cette réalité nous concerne, mais n'est ici que l'onde de choc d'un séisme qui se prépare et se fomenté ailleurs. Le 26 septembre, **un faux mineur pakistanais**, entré sur le territoire comme mineur isolé, attaque deux journalistes qu'il blesse à l'arme blanche en pensant s'attaquer au siège de Charlie Hebdo. Il reconnaît son acte, s'en glorifie même, ayant voulu frapper les mécréants qui osent « des caricatures du prophète ». Les médias ont alors évoqué un village au fond du Pakistan où l'arriération régnant, la population se félicitait de l'acte commis par leur ressortissant sur notre territoire. C'était l'arriération avait-on dit, ce qui évidemment était vrai. Mais cela suffisait-il pour permettre de comprendre ?

Ce coup-ci, avec la décapitation de Samuel Paty, sur notre territoire, la réaction est identique, non au Pakistan mais de l'autre côté de la méditerranée. C'est un député, pas spécialement un arriéré, un député élu, qui fait de la politique, **Rached Khiri**, qui a publié un message sur sa page Facebook, affirmant :

*"Porter atteinte au Prophète de Dieu est l'un des plus grands péchés qui soient. Tout homme qui se rend coupable de cela doit en assumer les conséquences et les résultats, qu'il soit un Etat, un individu ou un groupe d'individus. »*

Pas plus que les musulmans en général, il ne s'agit là de faire l'amalgame avec tous les tunisiens. Ce député représente une minorité, mais le fait qu'il soit élu, qu'il puisse tenir ces propos donne une idée du danger que la religion fait courir à la Tunisie dont les ondes de choc ne nous épargnent pas.

## **Le Pouvoir est complice**

Le pouvoir porte une part de responsabilités en se rendant complice de la situation à nouveau révélée avec le meurtre islamique de Samuel Paty.

En 1989 les islamistes organisent une des premières grandes provocations politiques en France en mettant l'état au défi de répondre la fermeté nécessaire. Il s'agit de l'affaire des trois jeunes filles voilées du collège de Creil. L'apparat avait heurté le corps enseignant demandant que ce voile soit ôté dans l'enceinte scolaire encore régie par les principes de la laïcité et de la liberté. Evidemment ce n'est pas le foulard qui en soi choquait, mais la signification politique qui lui était assigné. C'est sans doute à cet instant que la gauche a capitulé au point de ne pas se relever.

- -> **Malek Boutih**, alors vice-président de SOS Racisme, trouve « scandaleux que l'on puisse au nom de la laïcité intervenir ainsi dans la vie privée des gens, malmener les convictions personnelles ». L'association demande la réintégration des trois adolescentes et déclare : « En aucun cas, une sanction ne peut être infligée à des élèves en vertu de leur foi ».
- -> **Lionel Jospin**, ministre de l'Éducation nationale, déclare dans un numéro d'équilibriste qu'il faut respecter « la laïcité de l'école qui doit être une école de tolérance, où l'on n'affiche pas, de façon spectaculaire ou ostentatoire, les signes de son appartenance religieuse ». Et d'ajouter que l'école « est faite pour accueillir les enfants et pas pour les exclure ». Le premier ministre Michel Rocard fait de même en défendant la laïcité et le principe de refus des exclusions.

Les enseignants, sur le fond, sont désavoués. Les islamistes sont confortés dans leur croisade après une

première victoire qui en exige d'autres. Piscines non mixtes, burkina sur les plages de Nice quelques jours après l'attentat islamiste meurtrier, campagne pour les menus séparés, conformes aux préceptes religieux, salles de prières dans les entreprises, dans les lieux publics, organisation des programmes scolaires qui présentent l'islam comme religion de paix et de lumières, occultation des périodes concernant l'Algérie, le FIS, condamnation par leur hiérarchie des professeurs qui évoquent par exemple les caricatures de Mahomet...

Cette complicité a pris des formes que nul ne pouvait ignorer. Les relations politiques et économiques avec les donneurs d'ordre des djihadistes, **le Qatar** ou **l'Arabie Saoudite** en témoignent. Faut-il rappeler qu'un temps, en 2011, pour « reconstruire nos banlieues » et offrir une perspective aux « jeunes issus de l'immigration », les fonds Qataris ont été mobilisés, comme si l'émir jouissait d'une délégation de service public pour propager la bonne parole dans ces quartiers.

Le drame qui a touché Samuel Paty vient de loin. Et les capitulations étatiques continuent, comme signes de complicités évidentes avec les islamistes, au nom de la paix dans les cités, dans les quartiers, dans les ghettos.

Dans **une note du 12 octobre**, le renseignement territorial, selon l'hebdomadaire « le Point », dévoile le pot-aux-roses. Tout y était : la « vive polémique » née à la suite du cours de Samuel Paty sur la liberté d'expression ; la volonté d'apaisement de la principale du collège ; les e-mails de doléances de plusieurs familles ; l'inspecteur envoyé pour rappeler au professeur Paty « les règles de laïcité et de neutralité ». En fait comme dans plusieurs cas précédents, c'est l'enseignant qui loin d'être soutenu par la hiérarchie, comme la version actuelle voudrait le laisser penser, qui est mis sur la sellette. L'inspecteur doit donc lui rappeler « les règles de laïcité et de neutralité », comme si en évoquant les caricatures il les avait enfreintes.

Et la rectrice, dont on dit aussi aujourd'hui qu'elle n'avait évidemment pas pris partie contre l'enseignant, **Charline Avenel**, macroniste pur jus, était silencieuse, absente dans le soutien dont avait besoin Samuel Paty, victime d'une Fatwa de la part de musulmans militants, au point de devoir aller déposer plainte au commissariat. La rectrice qui en toute logique aurait dû se trouver à ses côtés était transparente. Une absence qu'on peut difficilement comprendre comme preuve d'engagement aux côtés de l'enseignant ! Le silence de madame Avenel est constant dans cette affaire. Deux personnes ont été reçues au collège pour se plaindre du de Samuel Paty alors qu'elles n'avaient rien à voir avec la classe dans laquelle l'enseignant avait fait son cour. Et la rectrice n'a rien à dire !

## **Le drame de la gauche en général, de la FI en particulier**

Je ne veux pas épiloguer ici sur les positions de la gauche en général. Son sort est scellé, sur cette question et plus généralement sur la question sociale. La gauche en réalité a un représentant en la personne d'Emmanuel Macron. Il en est issu, a fait la razzia sur le personnel politique issu du principal parti de gauche, le parti socialiste, l'a réduit à la portion congrue, et applique une politique inscrite dans la rigueur et l'héritage qui ne remonte pas seulement à Hollande mais bien à Mitterrand et au tournant de la rigueur de 1982- 83. On pourra sur ce sujet se référer à « *l'Illusion Plurielle, pourquoi la gauche n'est plus la gauche* » de Denis Collin et moi-même publié en 2001, ou encore à « *Hollande l'Imposteur* » que je publiais en 2014.

Il est plus important pour les temps qui viennent de s'attacher à la France Insoumise et ses errements qui risquent bien de nouer le sort de **Jean Luc Mélenchon** et de son mouvement.

La question de la laïcité est théoriquement identitaire à gauche en général, et spécialement chez Mélenchon dont la campagne de 2017 a été marquée par son attachement à la république et ses valeurs, ce qui en a fait le succès. Et depuis ?

- -> Pour crime de laïcité, il se sépare sans autre forme de procès de **Henri Penna-Ruiz**, viré des «

amfis » de 2019 qui marquent la rentrée de la FI chaque année.

- -> Il participe à la « manifestation contre l'islamophobie » organisée par des islamistes radicaux , (Salafistes et frères musulmans) qui à quelques centaines de mètres du local de Charlie Hebdo scandent « **Allah Akbar** » sans que cela ne suscite de réaction nette et déterminée de la part des membres de la FI et de son responsable.
- -> Il tolère les rapprochements de députés tels **Danièle Obono** et **Clémentine Autain** avec le PIR ou autres indigénistes dont les vues communautaristes sont affirmées.
- -> Il apporte son soutien à **la responsable de l'UNEF Maryam Pougetoux** qui sous forme de provocation, comme à Creil en 1991, arrive pour être auditionnée à l'Assemblée nationale vêtue du voile islamique et qui à l'université Paris IV déambule en hijab.
- -> Il condamne Marianne et Charlie Hebdo qu'il met sur le plan de Valeurs actuelles, accusant les deux journaux de favoriser « une manière de traiter la question du regard raciste qui encourage les débordements ».

Il ne s'agit pas là de faire un long inventaire, mais d'indiquer un des aspects sur lesquels la FI a perdu toute crédibilité, laissant le terrain libre à qui voudra l'occuper.

## **Ce sont les actes qui comptent**

Les grandes déclarations sont en général à l'honneur dans le type de situation créée avec l'assassinat de Samuel Paty. Le consensus ne coûte rien ou pas grand chose, pas plus que les déclarations de bonnes intentions.

Ce sont les actes qui permettent d'apprécier la détermination à affronter la situation. Comment donc affronter cette fracture qui concerne en grande partie des français embourbés dans des textes religieux qui substituent la loi de dieu à celle des hommes, la loi divine à celles de la république.

Une position déterminée, cela devrait passer par des mesures fermes, basées sur l'attachement à la république et à sa défense :

- -> La fermeture des mosquées ou tout lieu où sont professées les thèses salafistes.
- -> L'Expulsion des Imams étrangers qui distillent leur "bonne parole ».
- -> L'Expulsion de tous les fichés S étrangers qui sont sur le sol français dans l'illégalité.
- -> La Répression contre quiconque professe la "loi de Dieu" contre la "loi de la République ».
- -> La suppression dans les manuels scolaires de tout ce qui au nom de « l'éducation religieuse » fait en réalité oeuvre de prosélytisme pour les religions, et notamment le Coran.
- -> L'Organisation d'un cours dans tous les collèges et lycées sur la laïcité, le blasphème, les lois de la République.
- -> La décision d'aborder la prochaine rentrée scolaire, partout et pour tous, s'en exception, sur ce thème.
- -> Engager une enquête sur les manquements de l'état, et en rendre publiques les avancées et les conclusions.
- -> Engager une enquête sur les modes de financement notamment des mosquées autorisées, la provenance des fonds et leur circuit, et en rendre publiques les avancées et les conclusions.
- -> Enquêter notamment sur les manquements notamment des services de renseignement, qui sur ordre sont plus prompts à traquer les "auteurs de couvre feu » ([voir ici](#)) que les tenants de l'islamisme qui assassine.

Voilà quelques mesures qui pourraient être prises sans tarder. Mais pour cela il faut avoir une vision de la Nation. Un attachement qui devrait se manifester non seulement sur les questions de laïcité, sur celles qui constituent les piliers de la république, mais aussi sur les intérêts au quotidien de la nation française et des français, sur les intérêts économiques et sociaux qui sont bradés au compte d'intérêts financiers.

**Jacques Cotta**

**Le 19 octobre 2020**